

REGISTRE DES QUESTIONS

INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

Collectivité :	Syndicat départemental de traitement des déchets ménagers de l'Aisne, Valor'Aisne
Type d'annonce :	Avis d'appel à la concurrence
Type de procédure :	Procédure adaptée ouverte pour un montant compris entre 90 000 HT et 221 000 euros HT
Référence :	VA-25-15
Date de mise en ligne :	Le mardi 08 juillet 2025 à 12:30:02
Date de clôture :	Le mercredi 03 septembre 2025 à 12:00:00
Titre :	Prestations relatives à la location et à l'entretien de vêtements de travail
Descriptif :	Le Syndicat Départemental souhaite équiper ses agents en vêtements de travail : - pantalons et vestes haute visibilité classe II - t-shirts haute visibilité classe II - pantalons et vestes multirisques classe II - blouses de couleur - ensembles coordonnés (pantalons et vestes couleurs) - t-shirts couleur La prestation concerne la location, l'entretien de vêtements de travail (lavage et réparation) ainsi que la mise à disposition d'armoires et de réceptacles.

REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES

Questions / Réponses
[07/08/2025 à 12:28:39] Bonjour, 1/ Est ce que les tee-shirts multirisques sont obligatoires ? Ou pouvons nous les remplacer par des tee-shirts HV ? 2/ Concernant les vêtements HV, doivent ils être majoritaires en jaune ou en orange ? Cordialement

Questions / Réponses

[07/08/2025 13:44:39] Bonjour,

Suite à des questions, je vous informe que :

- Les t-shirts multirisques HV sont obligatoires ;
- Les vêtements HV doivent être orange pour la majorité.

Vous souhaitant bonne réception de ces informations,

Cordialement,